

Un "spotlight" sur Facebook - 1/1

Facebook est un réseau social sur Internet permettant à toute personne possédant un compte de créer son profil et d'y publier des informations, dont elle peut contrôler la visibilité par les autres personnes.

Le nom du site s'inspire des albums photo ("trombinoscopes" ou "facebook" en anglais) regroupant les photos prises de tous les élèves au cours de l'année scolaire et distribuées à la fin de celle-ci aux étudiants. Facebook est né à l'université Harvard : c'était à l'origine le réseau social fermé des étudiants de cette université, avant de devenir accessible aux autres universités américaines. La vérification de la provenance de l'utilisateur se faisait alors par une vérification de l'adresse électronique de l'étudiant. Le site est ouvert à tous depuis septembre 2006.

Developpement du Facebook

Le 2 octobre 2008, Facebook annonce l'implantation de son siège international à Dublin, en Irlande (pour les marchés européen, africain et moyen-oriental) 5,6. Le 9 octobre 2008, Facebook annonce l'ouverture d'un bureau à Paris.

En juillet 2010, Mark Zuckerberg, fondateur de Facebook, annonce sur son blog que Facebook regroupe plus de 500 millions de membres actifs⁷. Selon les informations officielles, ils étaient 17,2 millions en France en avril 2010⁸ et 2 752 100 au Québec en 2008⁹. Certaines études indiquent cependant que le nombre d'utilisateurs est surestimé¹⁰. Selon Alexa Internet, c'est en 2009 le deuxième site le plus visité du monde, après Google¹¹. En mars 2011, Facebook se lance dans la VOD¹².

Les conséquences du Facebook

Les informations sur la vie privée publiées sur Facebook peuvent être lues et utilisées par des personnes à qui elles n'étaient pas initialement destinées.

Certaines entreprises utilisent Facebook pour recueillir des informations sur leurs employés tandis que des recruteurs s'en servent pour leur sélection de candidats : "Les recruteurs appuyaient parfois un refus d'embauche sur des détails privés ainsi collectés"⁶⁰. Par ailleurs, certains parents se servent de Facebook pour surveiller la vie de leurs enfants⁶⁰.

Les Renseignements généraux puis Direction centrale du renseignement intérieur peuvent aussi collecter des informations et compléter leurs fichiers types EDVIGE. C'est une forme de fichage volontaire, ce qui lui a donné le surnom d'"Edvige Volontaire"⁶¹. Des logiciels d'analyse de réseaux sociaux permettent d'effectuer ce genre d'opérations (voir l'article en anglais sur le sujet).